https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5668



CTSD du 12 décembre 2018

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Date de mise en ligne : dimanche 16 décembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

En ouverture du CTSD, les trois organisations présentes (FO ne s'est pas déplacé) ont lu une déclaration.

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du 12 décembre 2018

L'UNSA a pointé les pertes d'effectif dans le département, et demandé à être associé à une concertation sur la nouvelle carte des collèges et circonscriptions du département. Le SGEN s'est fendu d'une déclaration pour dénoncer la réforme du lycée et notamment sa structure ce qui nous a surpris car le SGEN a choisi de ne pas s'associer au rassemblement qui a lieu ce jour à 14h00 contre la réforme du lycée.

La DASEN a précisé qu'il n'y avait pas de nouvelle carte des collèges envisagée pour le moment. Le SNES-FSU souligne qu'il ne s'agit pas « d' anticiper les baisses « et qu'il convient de garder à l'esprit que le maillage n'est pas si dense. Le risque serait important d'alimenter le privé ce qui reste une tendance faible mais de fond.

Sur l'ordre du jour de cette séance, l'UNSA et le SGEN n'ont pas cherché à intervenir. Les tentatives insistantes de la DASEN pour faire tourner la parole, finit par provoquer une question à la marge de chacune de ces organisations.

Le SNES-FSU est intervenu pour réclamer les DHG de chaque collège puisque c'est essentiellement l'attribution des DHG qui dépend des services de la DSDEN. Mme la DASEN a donc fait imprimer un document qui a été par la suite distribué en séance.

Nous avons ensuite évoqué la situation du collège des Loges reçu en audience lundi et pointé le désaccord sur les effectifs de rentrée entre la réalité constatée par les collègues et les documents de la DSDEN. Madame la secrétaire générale a expliqué que le différentiel portait sur les élèves d'UPE2A. La Dasen a expliqué concernant le groupe de 30 en Espagnol, que des moyens pourraient être attribués s'il été possible à l'établissement d'absorber encore des HSA.

Concernant le collège Bibracte, la DASEN a fait remarquer qu'aucun projet n'était encore arrivé à la DSDEN suit à l'audience de Juillet 2018. La DASEN entend les difficultés des collègues à inclure des élèves en situation de handicap mais conditionne les moyens à la présentation de projets qui ne lui ont pas été remis. Le SNES-FSU a argué du filtrage du travail des collègues par la hiérarchie d'établissement, expliquant que les collègues étaient prêts à inclure les élèves d'ULIS et de SEGPA sur l'année.

Le SNES-FSU a ensuite fait remarquer que l'on ne pouvait pas parler de baisse d'effectif pour les collèges du département puisque le nombre d'élèves augmente très légèrement à la rentrée mais qu'il y a une petite baisse si l'on intègre les SEGPA et les ULIS. Nous avons pointé l'erreur de prévision d'effectif puisque cette dernière était plus faible de 94 élèves par rapport au constat de rentrée. Ceci a conduit à une chute significative du taux d'encadrement puisque le nombre d'heures d'enseignement par élèves qui mesure le taux d'encadrement baisse de 1,7% à cette rentrée. Nous avons dit que cette baisse s'était ressentie sur le terrain.

A la lecture du document présentant les DHG, le SNES-FSU a pointé les évolutions annoncées à la rentrée (Clg A. Billaut, Clg Les Courlis, Clg de Pouilly, Clg de Donzy et Clg de St Amand) mais c'est étonné de petite baisse de DHG pour bon nombre d'établissements ; en effet, il devrait n'y avoir que des augmentations à cause de l'attribution des décharges pour complément de service. Pourtant, nous constatons plusieurs diminutions. La Secrétaire Générale a expliqué que cela provenait de transformation d'HSA en IMP demandé par les chefs d'établissement.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2